Centre juridique fédéral

« promouvoir le développement et la mise en place d'une administration judiciaire améliorée » grâce à l'éducation et la recherche

Système judiciaire américain

- Fédéral
  - Constitution des États-Unis (Articles I et III)
  - Congrès (cours inférieures, compétence)
- États
  - 50 États (plus D.C. et Porto Rico)
  - Constitutions et lois des États
  - Systèmes judiciaires indépendants

U.S. District and Bankruptcy Courthouse in Laredo, TX

Tennessee Supreme Court in Nashville, TN

Majeure partie de la loi américaine = loi d'État
plus de 90% des affaires dans les cours d'États

Compétence : Cours d'État

- Litiges contractuels
- Relations familiales
- Préjudice personnel
- Infraction criminelle
- Actions d'ordre constitutionnel au niveau des États
- Actions d'ordre constitutionnel au niveau fédéral

De nombreux États possèdent des tribunaux spécialisés, dont : affaires familiales, mineurs, drogues, impôts, circulation

Compétence : Tribunaux fédéraux

- Sujet
  - Constitution et lois des États-Unis
  - Traité
  - Faillite, douane, brevet, affaires maritimes, commerce international
- Parties
  - Gouvernement fédéral ou d'État
  - Ambassadeur ou officier public
  - États étrangers
- Diversité
  - Citoyens de divers états et plus de 75 000 USD

Statistiques sur les tribunaux d'État

	FÉDERAUX	D'ÉTAT
Juges	1,737	30,377
Affaires criminelles *(Première instance)*	91,964	20,437,849
Affaires civiles *(Première instance)*	271,950	18,980,531
Spécialisé	1,170,324 *(mostly bankruptcy and federal claims)*	64,061,968 *(juvenile, domestic relations, traffic, etc.)*
Appels	56,453	272,975

Statistics: Federal- State

Administrative Office of U.S. the Courts (2012)
National Center for State Courts (2009, 2012

Structure des cours fédérales

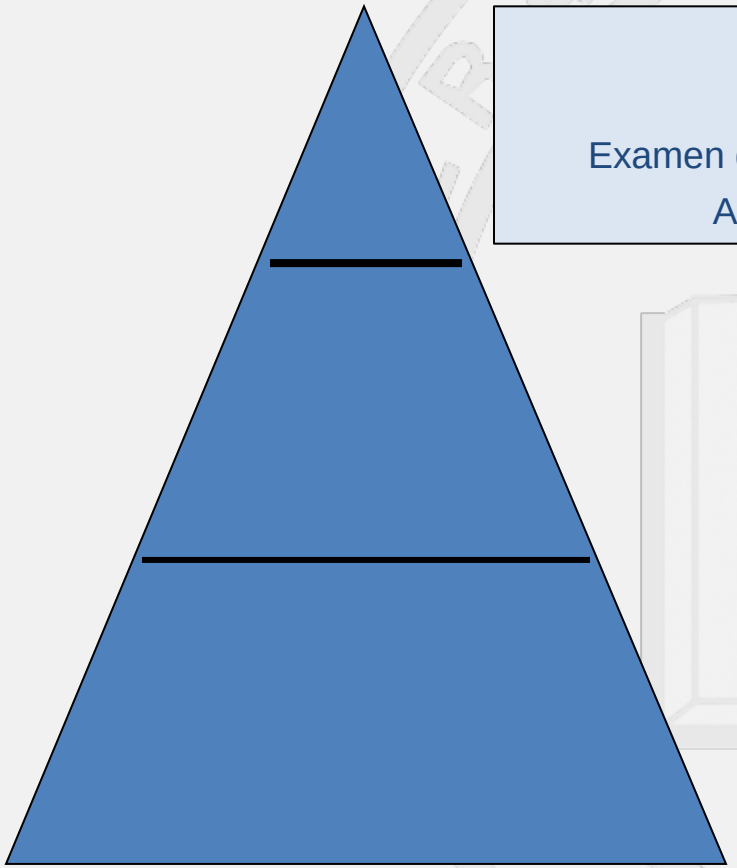

Cour suprême

9 juges

Examen discrétionnaire Questions de loi Pas d'opinion d'expert

Affaires : Pétitions : 7509 ; Révision intégrale : 77

Cours d'appel

179 juges dans 13 circuits

6 – 28 juges dans chaque circuit

Affaires : 57501

Cours de district

678 juges dans 94 districts

2 – 27 juges dans chaque district

Affaires classées : 363 914

Tribunaux spécialisés : Circuit fédéral, Faillite, Commerce international, Plaintes fédérales, Forces armées, Anciens combattants, Impôt, cours administratives *(par exemple, immigration, sécurité sociale)*

**Les nombres renvoient aux postes de juges habilités*

La profession juridique

- Éducation juridique
  - Université : 4 ans, études générales
  - Faculté de droit : 3 ans
    - Études principales : procédure civile, loi constitutionnelle, loi criminelle, éthique, preuves, propriété, actes dommageables, rédaction juridique, responsabilité professionnelle
    - Études électives : droit du commerce, propriété intellectuelle, droit du travail, droit de la santé, droit international, formation à la plaidoirie, etc.

Harvard Law School

- Accréditation au barreau
  - Examen
  - Admission au barreau d'État
    - Promotion d'une faculté de droit accréditée
    - 203 facultés de droit accréditées aux États-Unis (Certains reconnaissent des facultés non accréditées)
    - Formation juridique continue pour avocats (exigée par 45 états)
- Domaines d'exercice
  - Secteur privé (cabinet juridique, entreprise, ONG, fondation etc..)
  - Secteur public (gouvernement, magistrature, branche législative)

Fonction juridictionnelle : Condition d'admissibilité

- Aucun examen
- Peu de critères de sélection formels
- Formation
  - Fédéral :
    - Aucune formation pré-judiciaire obligatoire
    - Formation judiciaire continue optionnelle
  - État :
    - Formation pré-judiciaire obligatoire : 28 États
    - Formation judiciaire continue obligatoire : 43 états
- Candidats sélectionnés parmi:
  - Des praticiens expérimentés (publique et dans le privé)
  - Tribunaux d'États
  - Tribunaux fédéraux inférieurs
  - Monde universitaire

Sélection judiciaire : State

- Les méthodes varient selon les états :
  - Eléction (33 états)
    - Eléction populaire
      - Partisan (12) ou non-partisan (21)
  - Désignation par le gouverneur
    - Commissions de sélection sur la base du mérite
    - Eléctions par « Retention »
  - Désignation par législature (2 états)

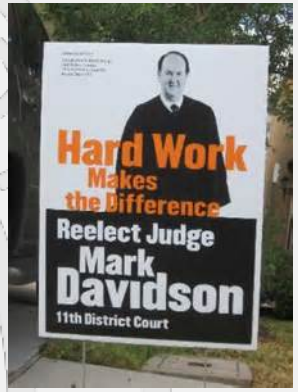

- Mandats renouvellables
  - Généralement 2 – 14 ans
  - Retraite obligatoire dans 33 états
    - Généralement selon l'âge entre 70 – 75 ans *(Dans le Vermont à 90 ans)*

Sélection judiciaire : Fédérale Juges de l'Article III

- Nommés par le Président et proclamés élus
  - Recommandation : législateurs, autres *(généralement appartenant au parti politique du Président)*
  - Enquête : Maison Blanche, Département de la Justice, FBI
  - Nomination : Soumise par le Président au Sénat
  - *Contrôle de la constitutionalité : Association du Barreau Américain* (*non requis par la loi, non contraignant)*
  - Audience : Comité judiciaire du Sénat
  - Vote : Sénat
- Mandat à vie *(pendant période de « comportement exemplaire »)*

Article I Juges nommés pour des mandats limités mais renouvelables

- *Juges siégeant en matière de faillite désignés par les cours d'appel pour un mandat de 14 ans*
- *Juges magistrats désignés par les tribunaux de district pour un mandat de 8 ans*
- *Juges de cours d'appel désignés par le Président pour un mandat de 15 ans*

Diversité dans les tribunaux fédéraux

Sexe

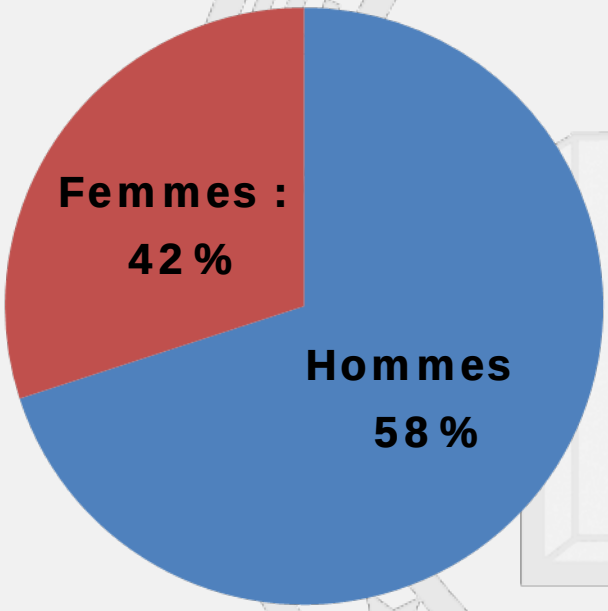

Race

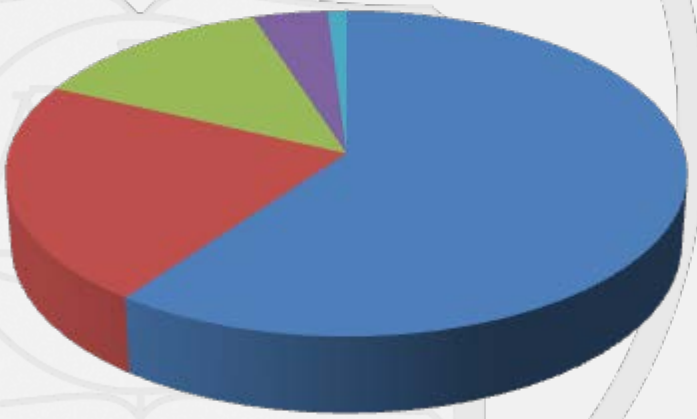

** Juges actifs ; Bureau de l'histoire du FJC (à jour jusqu'en juillet 2012)*

Juges fédéraux : Statut de juge principal ou doyen des juges

- Premier président de la Cour
  - Nommés par le Président, proclamé élu par le Sénat
    - Devoirs : Préside les sessions de la Cour, Conférence juridique, Bureau d'administration, Centre juridique fédéral, Smithsonian, Galerie d'art nationale
- Juge principal *(Cours d'appel, cours de district)*
  - Affecté par ancienneté *(période passée au tribunal)*
  - Mandat de 7 ans
  - Supervise l'administration de la cour
    - Délègue au greffier
    - Peut posséder un volume de travail réduit
- Doyen des juges *(facultatif)*
  - Condition d'admissibilité : 65 ans
  - Règle : lorsque âge + années de service = 80
  - Volume de travail réduit

Personnel des tribunaux fédéraux

- Tribunal (de district) de première instance
  - Greffier du tribunal
    - Autre personnel administratif (+/- 80 dans un tribunal de taille moyenne)
  - Avocats pro se
  - Personnels des Chambres : 2 assistants juridiques, secrétaire
- Cour d'appel
  - Président de circuit
  - Greffier du tribunal
    - Autre personnel administratif (+/- 70 dans un tribunal de taille moyenne)
  - Avocats-conseil
  - Avocats de négociation
  - Personnels des Chambres : 4 assistants juridiques, 2 secrétaires

Administration judiciaire fédérale

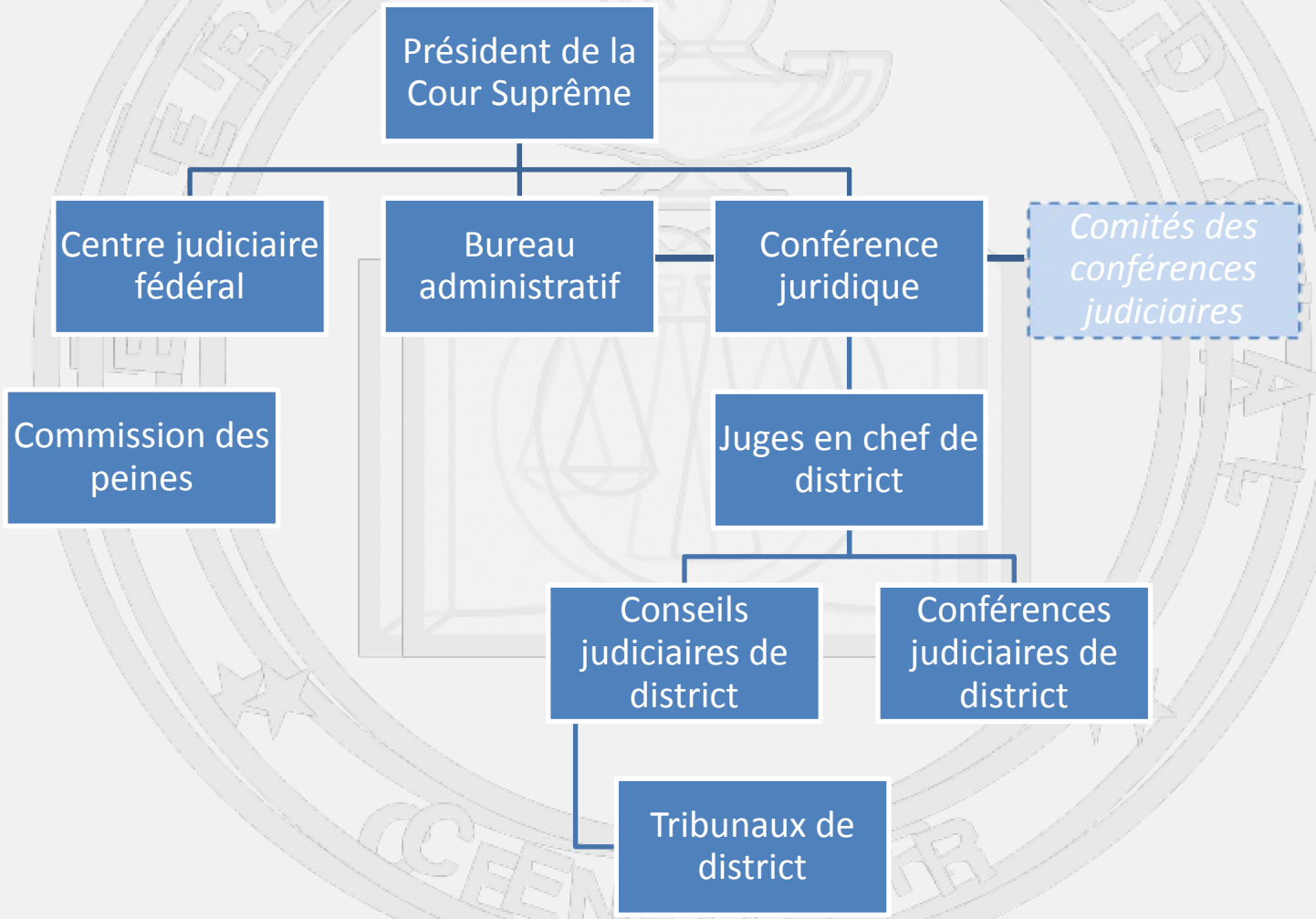

Financement des tribunaux fédéraux

Budget du système judiciaire fédéral : 6,5 milliards USD (FY 2014)

(moins de 1/5 de 1% du budget américain)

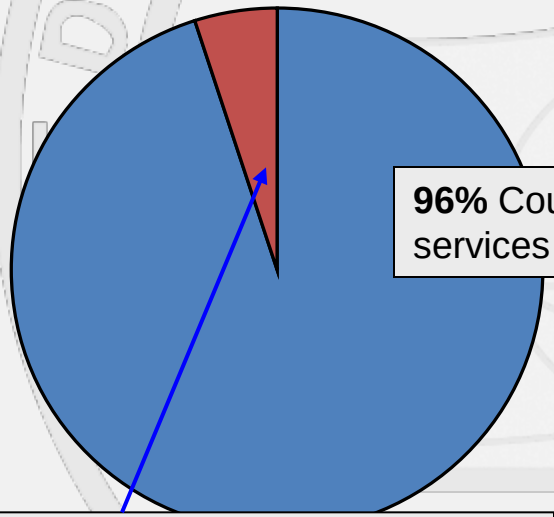

96% Cours d'appel, cours de district, autres services judiciaires

4% Cour suprême, circuit fédéral, Cour de commerce internationale, Bureau d'administration, FJC, Commission sur les lois de condamnation

Salaires judiciaires *(2014)*

Cour suprême : 244 400 USD (1er prés. : 255 500 USD)

Cour d'appel : 211 200 USD

Cour de district : 199 100 USD

Juge de faillite/magistrat : 174 000 USD

** Bureau de comptabilité générale, 2010*

Evaluation de la performance judiciaire

- Responsabilité
- Améliorer la performance
  - Informer sur la formation judiciaire
- Critères : neutres et quantifiables
  - Connaissances juridiques, intégrité, impartialité, aptitudes à communiquer (par écrit, verbalement), professionnalisme, tempérament, aptitudes administratives
- Méthodes d'application variées
  - Mécanisme : législation, jugement du tribunal, conseil judiciaire, association du Barreau
  - Sources : avocats, personnel des tribunaux, forces de l'ordre, parties, auditeurs de justice formés, décisions écrites, rôles
  - Outils : questionnaires, entretiens, observations
  - Volontaire ou obligatoire
  - Résultats réservés au juge uniquement ou rendus public

Conduite et discipline judiciaire

CONSTITUTION des ÉTATS-UNIS

Article III, Section I : Les juges exercent leurs fonctions pendant une période de « comportement exemplaire »

Article II, Section IV : Les juges peuvent être démis de leurs fonctions uniquement en cas de « crimes et délits majeurs »

LÉGISLATION

Judicial Conduct and Disability Act (loi sur la conduite judiciaire et l'invalidité) de 1980

Divulgation financière (5 U.S.C §101-112)

Limites imposées sur les revenus externes (5 U.S.C. §501-505)

Disqualification (28 U.S.C. §455)

CODE DE CONDUITE POUR LES JUGES DES ÉTATS-UNIS

Adopté par la Conférence juridique des États-Unis

Canons non exécutoires

Comité de la Conférence juridique : Avis consultatifs sur les codes de conduite

Loi sur la conduite judiciaire et l'invalidité de 1980 : Processus de plainte

Partie au litige, avocat, membre du public ou juge principal de circuit peuvent déposer une plainte auprès de la Cour d'appel de circuit à propos de mauvaise conduite judiciaire *(conflit d'intérêt, parti pris, retard excessif ou autre violation éthique et non pas une divergence d'opinion avec un jugement).*

Étude du juge principalo; peut rejeter ou se référer au Comité spécial pour enquête supplémentaire.

Le Comité spécial fournit ses conclusions au Conseil judiciaire de ce circuit.

En cas de violation, le Conseil peut prendre des "mesures correctives" ou renvoyer la plainte devant la Conférence juridique. Si référé, la Conférence juridique révisera l'affaire et la renvoiera devant la Chambre des Représentants pour investigation.

La Chambre des représentants enquête, possibilité de mise en accusatuon. En cas de mise en accusation du juge, transfert du cas au Sénat. EN cas de condamnation par les 2/3 du Sénat après le procès, le juge est démis de ses fonctions

Depuis 2010, on a relevé 15 cas de mise en accusation et 8 condamnation.

Les tribunaux et la presse

- Transparence
  - Ouverture de procédures, archives du tribunal, décisions publiées
- Constitution des Etats-Unis
  - Discours (1er Amendement)
  - Procès équitable (6ème Amendement)
- Obligations éthiques
  - Les juges doivent « éviter de formuler publiquement des observations sur le bien-fondé des affaires en cours ou à venir … » *Code de déontologie judiciaire 3A(6)*
  - Ils peuvent faire des déclarations publiques « dans le cadre de leurs … fonctions officielles, pour expliquer les démarches du tribunal ou … (pour) des raisons de formation juridique. »
- Magistrats - Barreau - Comités de presse/publics et programmes
  - Communication pour promouvoir l'établissement de rapports précis et responsables et l'entente

Pratique judiciaire aux États-Unis

- Droit coutumier et jurisprudentiel
  - Précédent
  - Lois
  - Règles de procédure et d'évidence

- Procédure au tribunal
  - Principe du contradictoire
    - Rôle du juge et des avocats
  - Procès
    - Jury ou juge
    - Continu (suspensions d'audience limitées)
  - Compte rendu de séance

Cheminement d'une action civile

Plaidoiries

Conférences avant le procès

Divulgation

Requêtes

Tentatives de règlement

Règlement alternatif des litiges

Sélection du jury *(en cas de procès avec jury)*

Déclaration d'ouverture

Présentation des preuves

Décisions relatives aux preuves

Déclaration de clôture

Instructions au jury

Délibération

Verdict

Jugement

Droit à l'appel

Réunion de négociation préalable au procès
(Affaires civiles)

- Outil de gestion effective de l'affaire
  - Faciliter des audiences judiciaires efficaces
  - Examen : plaintes, défenses, témoins, preuves, motions juridiques
  - Discuter de l'accord
  - Etablir un programme

- Série de réunions
  - Le conseil doit être présent et soumettre des rapports
  - Ordonnances et échéances
  - Réunion finale avant le procès

Éléments de gestion effective de l'affaire

- Contrôle judiciaire de l'affaire
  - Chaque affaire est assignée à un juge
    - Clarifie ce qui est attendu des avocats
    - Suit l'évolution de l'affaire
- Échéances fermes et crédibles
  - Définies tôt
  - En fonction du type d'affaire *(gestion différentielle des affaires)*
- Procès en continu *(ininterrompu)*
- Délégation des fonctions non judiciaires
- Administration centrale forte des tribunaux
  - Système de gestion centralisé des informations

Transparence et traitement des affaires

- Assignation aléatoire pondérée des affaires
- Données statistiques
  - Activités judiciaires des tribunaux des États-Unis
  - Statistiques de gestion des tribunaux fédéraux
- Loi de 1990 relative à la réforme de la justice civile
  - Rapport semestriel préparé par le Bureau administratif à l'aide d'un logiciel de gestion automatisée des affaires
    - Toutes requêtes en attente pendant plus de 6 mois
    - Tous procès sans jury et non définis pendant plus de 6 mois
    - Toutes affaires civiles en attente pendant plus de 3 ans
    - Ajouté par le système judiciaire : recours en matière de sécurité sociale et de faillites en attente pendant plus de 6 mois
  - Statistiques ventilées par court, juge et affaire
  - Objectif : réduire les frais et les retards, aider à définir l'allocation des ressources
- Les tribunaux diffusent les rapports internes : dossiers, taux de disposition
- Suivi de la part des médias

Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (ADR)

- Les tribunaux de district doivent prendre en charge l'ADR
  - Les tribunaux de district ont un pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne le type de programme proposé
- Types d'ADR proposés dans les tribunaux des Etats-Unis
  - La médiation est la forme la plus courante
  - Certains districts proposent également une évaluation neutre, un arbitrage, une semaine de règlement ou des procès en référé
- Consentement des parties
  - Certains tribunaux exigent le consentement des parties
  - Dans de nombreux tribunaux, les juges ont le pouvoir d'ordonner aux parties de procéder à un ADR pour tout ou certains types d'affaires
- Coûts
  - Les parties sont, généralement mais pas toujours, tenues de payer des frais de médiation
- Pourvoyeurs d'ADR
  - Panel de médiateurs, partie extérieure neutre, médiateur du tribunal, juges

Plaideurs sans avocat dans les procédures civiles *(PSA)*

- Pas de droit à un avocat commis d'office
- Droit à comparaître sans avocat
  - Tribunal fédéral : droit statutaire *(28 Code des États-Unis § 1654)*
    - Quelques exceptions *(p. ex. : sociétés, recours collectifs)*
    - AF 2013 : 77 311 affaires de PSA instruites (*2/3 d'affaires de détenus - conditions de détention)*
  - Tribunaux d'état : accès à la justice
    - Les systèmes de rapports diffèrent d'un état à l'autre
    - De nombreux états ont au moins un plaideur sans avocat dans plus de la moitié de certains types d'affaires *(p. ex. : affaires de droit familial en Californie et au New Hampshire et audiences civiles en Floride)*

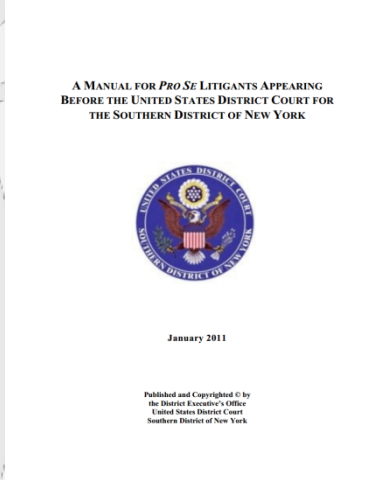
A MANUAL FOR *PRO SE* LITIGANTS APPEARING BEFORE THE UNITED STATES DISTRICT COURT FOR THE SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK

January 2011

Published and Copyrighted © by the District Executive's Office United States District Court Southern District of New York

- Ressources judiciaires
  - Les tribunaux fournissent de l'aide en matière de procédure, mais pas de conseils juridiques
  - Les tribunaux peuvent également mettre à disposition des formulaires, des instructions et des manuels

Cheminement d'une action criminelle

Acte d'accusation

ou

Information

Mise en accusation

Enquête

Négociation de plaidoyer

Conférence pré-procès

Sélection du jury
(en cas de procès avec jury)

Déclaration d'ouverture

Présentation des preuves

Décisions relatives aux preuves

Déclaration de clôture

Instructions au jury

Délibération

Verdict

Jugement

Audience sur la peine

Droit à l'appel

Négociations de plaidoyer

Étape 1

Négociations entre un procureur et un avocat de la défense: l'accusé accepte de plaider coupable en échange d'une peine réduite

Étape 2

Accord entre proposé presenté au juge pour approbation

Le Juge peut rejeter la négociation proposée

Étape 3

Si la négociation avance, le juge mène une audition et interroge l'accusé afin de s'assurer que celui-ci est apte à comprendre la procédure, et n'a pas été forcé de plaider coupable

La grande majorité des affaires criminelles aux États-Unis se conclut par une négociation de plaidoyer

Source: Administrative Office of U.S. Courts, 2006

Procès rapide

- D'après le sixième amendement de la constitution américaine : "Dans toutes les poursuites judiciaires criminelles, l'accusé doit pouvoir bénéficier du droit à un procès rapide et un procès publique...."
- Speedy Trial Act (1974) : Limites de temps pour compléter les étapes de la poursuite judiciaire.

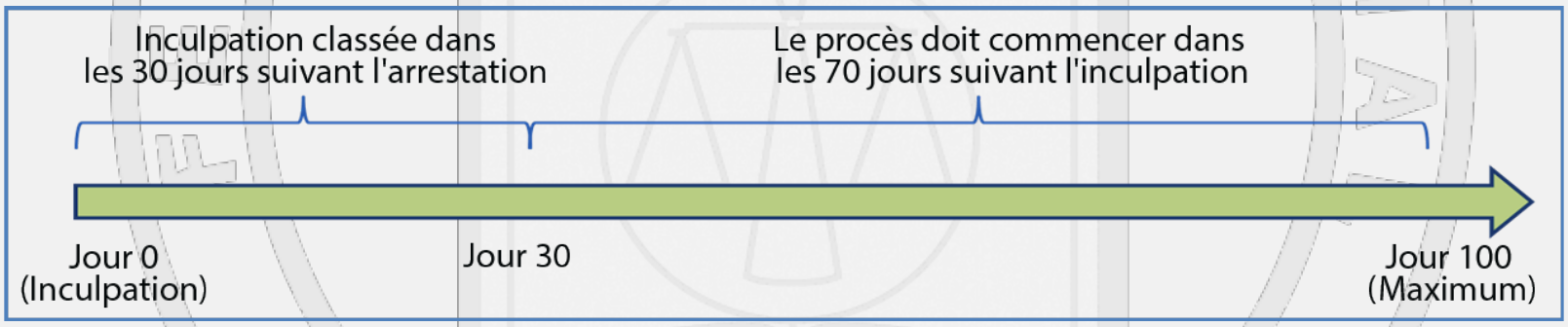

- Un accusé peut, et c'est souvent le cas, accepter l'arrêt de "l'horloge du procès rapide"
- L'horloge s'arrête aussi durant les motions préalables au procès, indisponibilité de l'accusé ou des témoins , recours interlocutoire.
- Sinon, le manquement au respect des limites temporelles peut donner lieu to à un rejet de l'affaire devant les tribunaux

Source: Speedy Trial Act (1974), as amended; Criminal Resource Manual, U.S. Dept. of Justice, 2011

Procès devant jury : contexte

Histoire

- Angleterre (1166) : processus formalisé de 12 personnes devant aider les juges royaux à prendre des décisions juridiques importantes
- Etats-Unis avant la révolution : manque de confiance des autorités exécutives

Constitution des Etats-Unis (1787)

- Article III : « Tout procès pour crime, excepté en cas d'impeachment, sera tenu devant jury et dans l'état où le crime présumé a été commis… »
- 7ème Amendement : le procès devant jury pour des affaires civiles impliquant des dommages pécuniaires

Le jury dans les affaires pénales et civiles

	Pénal (> 6 mois d'emprisonnement)	**Civil** (dommages pécuniaires)
Grand jury / Audience préliminaire	Le procureur présente les preuves afin de déterminer s'il existe « une cause probable » pour croire que l'individu a commis un crime 16-23 personnes ; 12 doivent s'accorder	Aucun
Procès avec jury	12 personnes (certains Etats admettent moins de membres dans un jury pour les affaires pénal)	6-12 personnes
Verdict	Unanime* *Les Etats de l'Oregon et de Louisiane n'exigent pas l'unanimité.	Unanime, sauf si les parties acceptent le verdict de la majorité
Sentence / Dommages	Juge Jury dans un procès capital (peine de mort)	Jury, mais le juge peut modifier

Source : Système de jury dans les tribunaux fédéraux, Bureau administratif des tribunaux américains (AOUSC) , 2009

Assignation et sélection du jury

Assignation

Une partie du public

–Sélection aléatoire parmi des votants et conducteurs inscrits

Exemptés de la charge de juré : militaire en service, pompiers, policiers, fonctionnaires

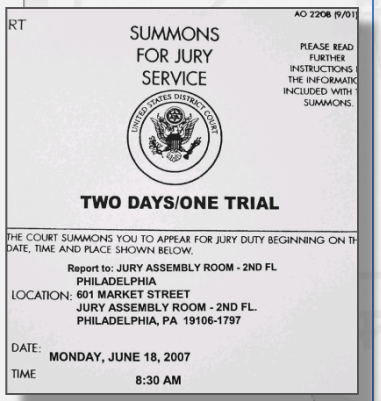
AO 220B (9/01)

RT

SUMMONS FOR JURY SERVICE

PLEASE READ FURTHER INSTRUCTIONS THE INFORMATIO INCLUDED WITH SUMMONS.

UNITED STATES DISTRICT COURT

TWO DAYS/ONE TRIAL

THE COURT SUMMONS YOU TO APPEAR FOR JURY DUTY BEGINNING ON TH DATE, TIME AND PLACE SHOWN BELOW.

Report to: JURY ASSEMBLY ROOM - 2ND FL
PHILADELPHIA

LOCATION: 601 MARKET STREET
JURY ASSEMBLY ROOM - 2ND FL.
PHILADELPHIA, PA 19106-1797

DATE: MONDAY, JUNE 18, 2007

TIME 8:30 AM

Renvoi pour difficultés exceptionnelles

Sélection

Voir dire : juge, avocats ou les deux interrogent les jurés potentiels afin de déterminer s'ils remplissent les critères

Le *voir dire* vise à exclure les personnes partiales

Jurés et remplaçants (2-3) sélectionnés

95 % de toutes les affaires devant jury sont closes en cinq jours au plus

Source : Centre national des tribunaux d'État (NCSC), Bureau administratif des tribunaux américains, 2009

Directives relatives aux peines des Etats-Unis

- Commission américaine sur la détermination des peines (USSC)
  - Agence fédérale indépendante dans la branche judiciaire
    - Le président nomme 7 membres votants, dont 3-4 juges
  - Établit les directives relatives aux peines pour assister les juges fédéraux
  - Collecte et analyse les informations relatives aux délits et aux peines
    - Fournit des conclusions et des recommandations au Congrès et au public

- Directives relatives aux peines
  - Consultées par des juges concernant la forme et de la gravité des peines
    - Facultatives, pas obligatoires
  - Visent à promouvoir l'équité à travers la proportionnalité
  - Mises au point pour prévenir les disparités de peines injustifiées à l'encontre de coupables similaires
  - Permettent la flexibilité judiciaire
    - Circonstances aggravantes ou atténuantes pertinentes
  - Reflètent les buts de la peine et les connaissances actuelles sur le comportement humain

Tribunaux de réinsertion

- Principes de résolution des problèmes afin de réduire le récidivisme
  - Supervision intensive
  - Traitement de la toxicomanie, orientation professionnelle, thérapie cognitivo-comportementale
- Participation des tribunaux
  - Autorité, structure, responsabilité, conséquences *(sanctions et incitations)*
  - Juge rapidement impliqué ; audiences des tribunaux programmées régulièrement et fréquentes
  - Les participants peuvent assister en groupe
- Caractéristiques
  - Admissibilité : risque élevé de récidive
    - Sélection et évaluation
  - Pratiques fondées sur des preuves
  - Équipe *(juge, probation et libération conditionnelle, professionnel du traitement, procureur, avocat de la défense)*
- Évaluations du programme
  - Impact positif dans la prévention de la réincarcération, amélioration de la sécurité communautaire, économies

Centre juridique fédéral

- Établi par la loi, 1967
- Agence du pouvoir judiciaire
- Mission : éducation et recherche
- Conseil
  - Président de la Cour, 7 juges, directeur du Bureau d'administration
- Directeur
  - Nommé par le Conseil
- Personnel : 120 *(2014)*
- Budget : 26,200,000 USD (2014)

Education des adultes : le fondement

- Compétences
  - Connaissances, aptitudes, valeurs
  - Objectifs d'apprentissage fondés sur les preuves en rapport avec les responsabilités professionnelles
- Axé sur la tâche
  - Objectifs pertinents, pratiques
- Apprenant engagé, actif, autonome
  - « Appropriation » du programme
  - Apprentissage par l'expérience
  - Facilitation et non instruction

Sujets d'éducation judiciaire

Identifier en consultation avec : les comités de conseil judiciaire

- Habiletés en salle d'audience
- Écriture d'opinion
- Preuve
- Gestion de cas
- Éthique judiciaire
- Droit fondamental
- Sentences pour les procédures criminelles
- Science et technologie
- Administration des tribunaux
- Utiliser la technologie de l'information
- Science et technologie

Besoins éducatifs changeants

Réformes en matière de condamnations pénales

Droit de la propriété intellectuelle

Questions émergentes en neuroscience

e-Pièces communiquées

Formation pratique et séminaires

- Orientation
  - 2 sessions d'une semaine
  - Le programme initial est pour un petit groupe *(normalement 10-14 juges)*
- Formation continue
  - Générale
    - 2 à 3 jours, dans diverses villes des États-Unis
  - Spécialisation
    - souvent en collaboration avec des universités
    - Droit de l'environnement, du travail, de la propriété intellectuelle, connaissances en matière de médiation, etc.

- Universités : juges et experts
- Évaluations de programme
- Programme non obligatoire

Publications du FJC

- Benchbook for District Court Judges (Livres des juges de cour de district)
- Judicial Writing Manual (Manuel de rédaction judiciaire)
- Recurring Problems in Criminal Trials (Problèmes récurrents de procès criminels)
- Case Management & ADR (Gestion des affaires et règlement alternatif des litiges)
- Deskbook for Chief Judges (Livre pour les juges principaux)
- Reference Manual on Scientific Evidence (Manuel de référence sur les preuves scientifiques)
- Manual for Complex Litigation (Manuel pour les procédures complexes)
- Monographs on legal issues (Monographies sur les questions légales)

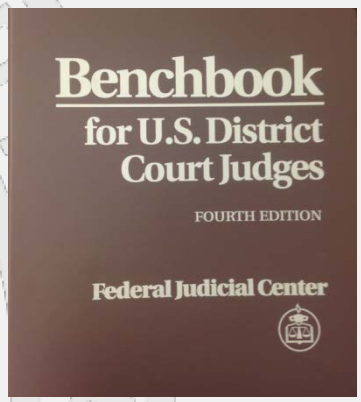

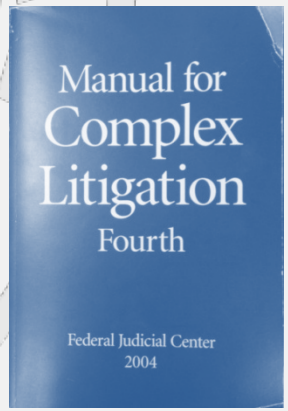

Certaines publications sont élaborées avec un guide émanant d'un comité consultatif ; tous sont révisés par des juges avant leur publication

Programmes pour le personnel de tribunal

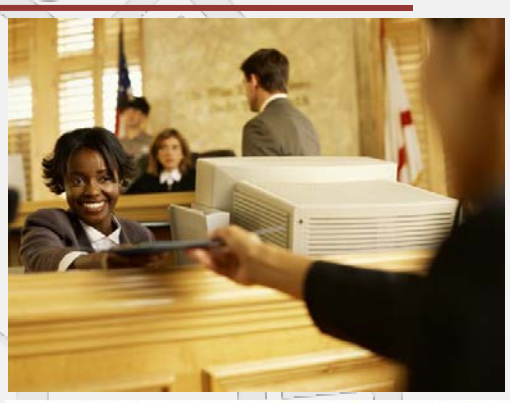

- Administrateurs des tribunaux
  - gestion des tribunaux
  - gestion du flux de travail
  - supervision, leadership, esprit d'équipe
  - planification stratégique
  - éthique
  - gestion de crises
  - administration de procès avec jury
- Services liés à la liberté surveillée et aux procédures précédant les procès
- Ateliers, conférences, et programmes au sein des tribunaux

Éducation à distance

- FJC Online
- Visionnage de vidéo et audio en continu
- Conférence sur le Web et vidéo
- Studio de production du FJC
- Site Web ; médias en ligne

Recherche au FJC

Mandat : développement et recherche analytique et empirique dans les domaines du fonctionnement et de l'administration des tribunaux, souvent sur demande des décideurs du pouvoir judiciaire ou du Congrès

Projets comprenant :

- Gestion des affaires
- Règlement alternatif des litiges
- Importance des actions
- Technologie de la salle d'audience
- Recours collectif
- Impact de la réforme des règlements

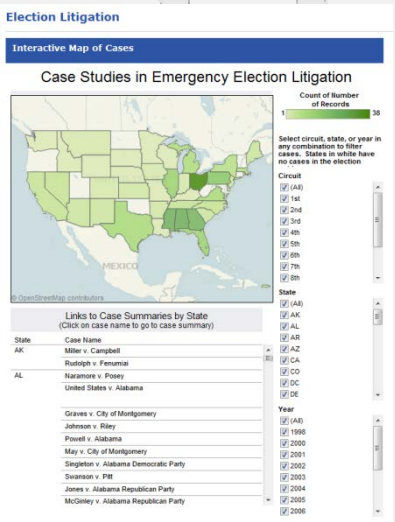

Personnel: Professionnels de la recherche avec des diplômes universitaires en droit et des sciences sociales.

Bureau de l’Histoire judicaire fédérale

Mandat : mener, coordonner, et encourager des programmes ayant rapport avec l’histoire de la branche judicaire du gouvernement des États-Unis.

- Étudie l’histoire de la magistrature fédérale
- Rédige des publications
- Fournit des conseils sur la préservation des documents judicaires et des juges
- Prépare des informations statistiques et biographiques des juges
- Fournit aux éducateurs des informations générales sur des procès fédéraux célèbres et des débats publics par le projet « Project d’Enseignement d’Histoire Judicaire »

Carroll County Courthouse, 1838

Relations judiciaires internationales

Mandat: La mission du Centre Fédéral Judiciaire auprès des Tribunaux Ėtrangers est de fournir l'information nécessaire afin d'éduquer l'appareil judiciaire, assurer un bon fonctionnement des tribunaux, ainsi que la mise en place des stratégies dont le but sera d'améliorer l'application de la justice par les juges et le personnel judiciaire.

- Exposés d'informations
- Programmes pédagogiques
- Programme des Visiting Foreign Judicials
- Conférences internationales
- Aide technique
- Documentation
- Comité des relations juridiques internationales

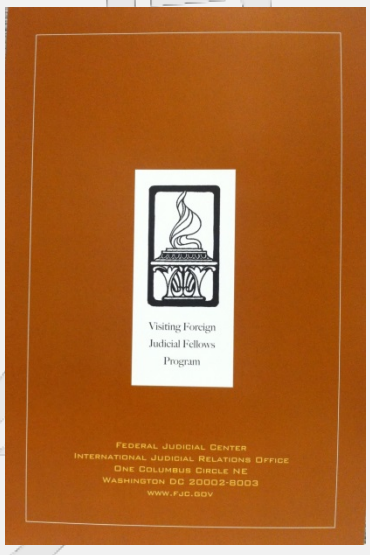

Visiteurs du FJC : 2013

En 2013, le Centre a accueilli 640 visiteurs de 71 pays et juridictions différents :

Afghanistan, Albania, Angola, Argentina, Benin, Bosnia and Herzegovina, Brazil, Bulgaria, Burkina Faso, Cambodia, Cape Verde, China, Colombia, Cote d'Ivoire, Croatia, Djibouti, Ecuador, Egypt, Estonia, Ethiopia, France, Gabon, Greece, Guinea, Hungary, Indonesia, Iraq, Jordan, Kazakhstan, Kosovo, Kyrgyzstan, Lesotho, Malaysia, Maldives, Mauritania, Mauritius, Mongolia, Nepal, Netherlands, New Zealand, Niger, Nigeria, Pakistan, Palestinian Territories, Peru, South Sudan, Russia, Saudi Arabia, Senegal, Serbia, Singapore, Slovakia, Slovenia, Somalia, South Africa, Sri Lanka, Sudan, Suriname, Swaziland, Tajikistan, Togo, Turkey, Turkmenistan, United Arab Emirates, Uganda, Ukraine, United Kingdom, Uzbekistan, Yemen, Zambia, et Zimbabwe.

Federal Judicial Center
One Columbus Circle NE
Washington DC 20002-8003
www.fjc.gov